

# Enfance-Jeunesse

## Dossier de candidature Aide BAFA



### Dossier de candidature Aide BAFA

(Période de dépôt des dossiers : du 01/01/2024 au 30/06/2024 et du 01/09/2024 au 31/12/2024)

#### BAFA

1<sup>ère</sup> partie (stage général)

3<sup>ème</sup> partie (stage d'approfondissement)

1<sup>ère</sup> demande  oui  non, si non quand l'avez-vous faite

PHOTO

#### IDENTITE DU DEMANDEUR OU DE LA DEMANDEUSE

Madame

Monsieur

Nom : .....

Prénom : .....

Né (e) le : ..... Age : .....

Lieu de Naissance : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél : ..... Port : .....

E.mail : .....

## IDENTITE DU RESPONSABLE LEGAL (Si le demandeur est mineur)

Madame

Monsieur

**Nom :** .....

**Prénom :** .....

**Né (e) le :** ..... **Age :** .....

**Lieu de Naissance :** .....

**Adresse :** .....

**Code Postal :** ..... **Ville :** .....

**Tél :** ..... **Port :** .....

**E.mail :** .....

## SITUATION SCOLAIRE

Collège

Lycée

Etudiant

**Niveau d'études :** .....

**Nom de l'établissement Scolaire :** .....

**Adresse de l'établissement scolaire :** .....

.....

## SI NON SCOLAIRE, QUELLE EST VOTRE SITUATION ?

Salarié (e) depuis : ...../...../..... Quel type d'emploi : .....

Employeur : .....

Apprentissage depuis : ...../...../..... Si vacataire de l'animation, pour quels employeurs :

.....

Formation professionnelle : ...../...../.....

Chômage :

Pôle Emploi

Mission Locale

Autre : .....



**A REMPLIR PAR LES CANDIDATS EN 3<sup>ème</sup> PARTIE BAFA**

**QUEL STAGE AVEZ-VOUS CHOISI ? DATE/THEME/LIEU/ORGANISME CIBLE/  
POURQUOI ?**

.....

.....

.....

.....

**Informations complémentaires (que vous souhaitez donner)**

.....

.....

.....

### DOCUMENTS A JOINDRE OBLIGATOIREMENT

- Copie de la carte d'identité ou titre de séjour ou passeport en cours de validité
- Un devis de l'organisme de formation que vous avez choisi mentionnant : ses coordonnées,  
les dates, le prix, le lieu, le thème pour les 3èmes parties BAFA
- la prise en charge de l'organisme
- Pour le stage d'approfondissement, joindre les copies des stages précédents validés par SDJES
- Vaccins à jour (à défaut, une attestation du médecin spécifiant que les vaccins sont à jour)
- Diplôme de secourisme (facultatif)

Signature du demandeur :

Signature du responsable légal pour les mineurs :

**Le dossier de candidature d'aide Bafa sera disponible en ligne  
à compter du 01 janvier 2024**

### **Dépôt des Candidatures Aide Bafa**

Le dossier sera à compléter en ligne et à retourner accompagné des pièces obligatoires par mail à l'adresse suivante : [jeunesse@fontenayvendee.fr](mailto:jeunesse@fontenayvendee.fr)

Ce dossier pourra être déposé du 01/01/2024 au 30/06/2024 et du 01/09/2024 au 31/12/2024.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez vous rapprocher du service Enfance-Jeunesse au 02.51.50.31.79

# REGLEMENT INTERIEUR

## AIDE BAFA

En application de la délibération n°230327-DEL11 du 27 mars 2023, le présent règlement a pour objet de définir la nature, les conditions et les modalités de la participation financière à la formation Bafa.

### **Article 1 : Conditions d'accès et d'application**

- Le candidat doit être inscrit sur le portail national du ministère de l'éducation nationale pour créer son dossier (<https://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd>) et ainsi obtenir un numéro d'inscription
- Accessible à tous dès 16 ans sans conditions de ressources ;
- L'aide ne peut pas excéder 50% du reste à charge pour le stagiaire Bafa (s'il bénéficie d'autres aides) ;
- Le stagiaire ou un membre de sa famille doit résider sur le territoire ;
- Les stages théoriques doivent se tenir en internat dans l'un des organismes de formation conventionnés avec la Communauté de Communes tels que :
  - o Familles Rurales Pays de la Loire
  - o Les Francas Pays de la Loire
  - o L'IFAC Ouest
  - o La Ligue de l'Enseignement Pays de la Loire
  - o L'UFCV Pays de la Loire
- Le stagiaire s'engage à travailler au minimum 12 semaines dont 2 périodes estivales (semaines de stage pratique comprises) au sein des accueils de loisirs du Pays de Fontenay-Vendée ;
- L'organisme de formation devra être conventionné avec la Communauté de Communes (IFAC, Les Francas, Familles Rurales, ligue de l'enseignement, UFCV)

### **Article 2 : Modalités financières**

La participation serait à hauteur de 250€ à 300 € selon le choix de l'approfondissement.

Le versement serait effectué directement auprès de l'organisme de formation et en 2 fois soit :

- o Un versement de 200€ de prise en charge pour le 1<sup>er</sup> stage général
- o Un versement de 50€ de prise en charge pour l'approfondissement ou de 100€ pour une qualification surveillant de baignade. (en internat uniquement)

### **Article 3 : Conditions d'inscription**

- Le dossier de candidature sera à compléter en ligne à compter du 01/01/2024
- Les dossiers seront à déposer du 01/01/2024 au 30/06/2024 et 01/09/2024 au 31/12/2024

#### **Article 4 : Conditions d'attribution**

Le dossier devra être retourné complet accompagné des justificatifs demandés. Si toutefois le dossier n'était pas complet et que les pièces manquantes arrivent par la suite, cela décalera la date d'arrivée du dossier.

La date d'arrivée retenue sera celle à laquelle le ou les derniers documents auront été transmis.

Les dossiers seront traités par ordre d'arrivée et dans la limite des crédits inscrits au budget 2023.

Une réponse sera transmise au candidat, qu'elle soit positive ou négative, dans un délai d'un mois.

#### **Article 5 : Engagements du candidat**

Le candidat s'engage à réaliser les 12 semaines de stage dans ou plusieurs accueils de loisirs et/ou séjours de vacances se trouvant sur le territoire du Pays de Fontenay Vendée ; Si la sollicitation concerne seulement la 3<sup>ème</sup> partie de l'aide, le candidat devra s'engager à réaliser 8 semaines de stage dans un ou plusieurs accueils de loisirs et/ou séjours de vacances du territoire du Pays de Fontenay Vendée.

Le candidat s'engage à réaliser les 3 étapes du Bafa et transmettre son diplôme validé en jury dans les meilleurs délais.

En cas de non validation d'un des stages théoriques, il conviendra d'en informer la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée.

En cas de non-respect des engagements de la part d'un candidat, la Communauté de communes devra être prévenue.

#### **Article 6 : Engagements de la Communauté de Communes**

La Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée s'engage à accueillir les candidats au sein des accueils de loisirs et/ou séjours de vacances, pour la réalisation du stage pratique qui sera rémunéré selon les forfaits journaliers en vigueur.

La collectivité respectera les modalités financières telles qu'elles sont précisées à l'article 2.

La Communauté de Communes se réserve le droit de rompre l'engagement dans les accueils de loisirs et/ou séjours de vacances du territoire du Pays de Fontenay-Vendée à la suite des stages pratiques pour différents motifs : mauvaise conduite, faute grave, mise en danger des enfants...)

Pour tout renseignement complémentaire, le service Enfance-Jeunesse de la Communauté de Communes se tient à votre disposition soit par téléphone au 02.51.50.31.79 ou par mail à l'adresse suivante : [jeunesse@fontenayvendee.fr](mailto:jeunesse@fontenayvendee.fr).

**Pris connaissance le**

**À**

**Signature précédée de la mention « Lu et Approuvé »**

**Si mineur, Signature des Responsables légaux précédée de la mention « Lu et Approuvé »**

# **Information sur la protection des données**

## **Autorisation de recueil, de traitement et de conservation des données personnelles**

Les informations personnelles recueillies dans ce formulaire sont obligatoires et nécessaires dans le cadre de votre demande d'aide à la formation Bafa.

Ces informations feront l'objet d'un traitement informatisé par les services de la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée en charge du traitement de votre dossier, et le cas échéant, pendant toute la durée de formation Bafa et ce jusqu'à nous informer de l'obtention de votre diplôme. Pendant cette période, l'accès à vos données personnelles est strictement limité au personnel des services en charge du traitement de votre demande.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen n°201/679/UE du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce refus étant susceptible de compromettre la prise en compte de votre demande et son traitement.

Je soussigné (e) .....

atteste avoir pris connaissance de mes droits en matière de protection de mes données personnelles et autorise le recueil, le traitement et la conservation de mes données personnelles par la Communauté de communes Du Pays de Fontenay-Vendée ;

autorise l'utilisation de mes coordonnées pour l'envoi de toute information relative aux actions éducatives, culturelles, loisirs...de la Communauté de communes du Pays de Fontenay-Vendée

autorise l'utilisation de mes coordonnées pour l'envoi de toute communication institutionnelle de la Communauté de communes du Pays de Fontenay-Vendée

Fait à

Le

Signature